

Fonds social lycéens

Le fonds social a pour objectif d'apporter une aide exceptionnelle pour certains frais liés à la scolarité que la famille ne peut prendre en charge.

Les aides sont octroyées par une commission présidée par le chef d'établissement.

Les demandes sont à renouveler chaque trimestre par courrier

Le dossier est à retirer à la vie scolaire et à déposer à Madame RETAILLEAU, Assistante sociale (jeudi et vendredi de 8h15 à 16h30)

Elève concerné(e) par la demande

Nom..... Prénom.

Date de naissance Classe.....

Adresse :.....
.....

Date du dépôt du dossier :

BOURSE

- OUI
- NON précisez : Non demandée..... En attente de décision.....

Objet de la demande d'aide

- Cantine OUI NON (rayer les mentions inutiles)

- Autre (fournitures Voyages de classe....) précisez :

.....

Situation de la famille

Adresse

 tel :

Situation particulière :

Parents divorcés, séparés depuis.....

Conjoint décédé le.....

Elève vivant seul(e) : veuillez prendre contact avec l'assistante sociale de l'établissement

	Nom prénom	Profession ou scolarité
Père
Beau père
Mère
Belle mère
Enfants vivant Au domicile		

Montant des Ressources mensuelles	Montant de charges mensuelles
Salaire retraite ou ASSEDIC ou indemnités journalières :	Eau.....
	Gaz.....
	Electricité.....
RSA :	Dettes.....
APL ou allocation logement :	Crédits en cours
Allocations familiales :	Remboursement accession à la propriété :
	Loyer hors APL.....

Liste de pièces à fournir

- Dernier avis d'imposition
- Justificatifs des prestations versées par la CAF
- En cas de changement de situation récent(divorce , séparation mariage, chômage , arrêt maladie, décès d' un des parents) justificatif des ressources actuelles : pension alimentaire ; ASSEDIC , indemnités journalières,
- Quittance de loyer
- Quittance d'eau
- Quittance de gaz
- Quittance d' électricité
- Montants mensuels des dettes ou crédits (en cas de sur endettement joindre l'échéancier)

Tout dossier incomplet ne sera pas étudié

Cadre réservé à l'administration

Ressources mensuelles :

Charges mensuelles :

Moyenne économique journalières :

Remarques :

Décisions de la commission :

	Montant des aides accordées	
	cantine	autres
<u>1 er trimestre</u>		
<u>2 e trimestre</u>		
<u>3^e trimestre</u>		

Eventuellement commentaires de la commission :